

DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION D'UN OPCVM

CEA ISLAMIC FUND

Fonds Commun de Placement de catégorie actions
Agrément du CMF n° 36 - 2013 du 26 septembre 2013

Adresse : Rue du Lac Biwa-Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

La société de gestion United Gulf Financial Services - North Africa « UGFS-NA », gestionnaire du fonds « CEA ISLAMIC FUND » porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration réuni en date du 03 février 2016, ayant constaté que la rentabilité du fonds « CEA ISLAMIC FUND » n'a pas atteint le niveau espéré, a décidé de le dissoudre par anticipation.

A cet effet, et en application des dispositions de l'article 16 du règlement intérieur du fonds et de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, la société « UGFS-NA » a déposé auprès du Conseil du Marché Financier un dossier d'agrément de la dissolution anticipée et de la liquidation du fonds « CEA ISLAMIC FUND ».

Le Collège du Conseil du Marché Financier réuni en date du 23 juin 2016, a décidé d'agréer la liquidation anticipée du fonds « CEA ISLAMIC FUND ».

La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 27 juin 2016. Par conséquent, les demandes de souscription et de rachat ne seront plus acceptées à partir de cette date.

En application des dispositions de l'article 22 du Code des Organismes de Placement Collectif, la société « UGFS-NA », assume les fonctions de liquidateur du fonds.